

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2017

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Président, demande à l'Assemblée de désigner son Secrétaire de séance.

Monsieur Karim BOUKHACHBA se voit confier cette tâche.
Il procède alors à l'appel nominal des membres du Conseil de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Présents :

M. Jean-Claude VILLEMMAIN
M. Jean-Jacques DAUBRESSE
M. Jean-François DARDENNE
M. Jean-Pierre BOSINO
M. Gérard WEYN
M. Michel EUVERTE
M. Jean-Michel ROBERT
Mme Sophie LEHNER
M. Hervé ROBERTI
M. Abdelkrim KORDJANI
M. Philippe MASSEIN
M. Karim BOUKHACHBA
M. Jean-Luc DION
M. Jean-Michel DARSONVILLE
M. Frédéric TANGUY
M. Didier ROSIER (absent de la délibération n°17C022 à la délibération n°17C025, présent de la délibération n°17C026 à la délibération n°17C071)
M. Eric MONTES
Mme Aïcha GUENDOUZE
M. Hassan BOUADDI
Mme Yvette FOURRIER-CESBRON
M. Mohamed ASSAMTI
Mme Fabienne LAMBRE

M. Jean-Claude CABARET
Mme Danièle CARLIER
M. Hicham BOULHAMANE
Mme Isabelle MAUPIN
M. Max FREMINE
M. Michaël SERTAIN (absent à la délibération n°17C022, présent de la délibération n°17C023 à la délibération n°17C071)
Mme Sylvie DUCHATELLE
Mme Marie-Paule BUZIN
M. Rémy RUFFAULT
Mme Monique DUTRIAUX
Mme Evelyne BLANQUET
Mme Marie-Christine SALMONA
M. Jean-Baptiste RIEUNIER
Mme Nellie ROCHEX
M. Jallal CHOUAOU
M. Claude ROBERT
M. Jean-Luc WACHEUX
M. Eric MULLER
M. Serge MACUDZINSKI
Mme Florence BOQUET
Mme Marie-France BOUTROUE

Représentés :

M. Cédric LEMAIRE donne pouvoir à Mme Fabienne LAMBRE
Mme Méral JAJAN donne pouvoir à M. Jean-Claude VILLEMMAIN
M. Adnane AKABLI donne pouvoir à M. Jean-Claude CABARET
Mme Valérie LEFEVRE donne pouvoir à M. Jean-Baptiste RIEUNIER
Mme Marie-Dominique BINDAULT donne pouvoir à M. Jean-François DARDENNE

Absents excusés :

Mme Dominique LELONG
M. Rehman QURESHI
Mme Mélanie HONOREZ

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
17C022 – SUD OISE RECYCLERIE – CONVENTION TRIENNALE D’OBJECTIFS ET DE MOYENS.....	4
17C023 – FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES	4
17C024 – GESTION ACTIVE DE LA DETTE - DELEGATION AU PRESIDENT	4
17C025 – COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES TRANSFERTS ET DES CHARGES	5
17C026 – DEMATERIALISATION DES CONSEILS - CHARTE D’UTILISATION DES TABLETTES NUMERIQUES.....	6
17C027 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE GAZ SE60	6
17C028 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE ELECTRICITE SE60.....	7
17C029 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES	7
17C030 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	7
17C031 – COMMISSIONS CHARGEES D’ETUDIER LES QUESTIONS SOUMISES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : DESIGNATION DES MEMBRES	7
17C032 – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SUIVI ET DE CONTROLE DE LA DSP TRANSPORT	9
17C033 – COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	9
17C034 – COMMISSION POUR L’ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	9
17C035 – SYNDICAT MIXTE DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	9
17C036 – SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L’OISE (SMTCO) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	10
17C037 – SYNDICAT MIXTE DU PARC ALATA - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	10
17C038 – SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA BRECHE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	11
17C039 – OISE LA VALLEE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	11
17C040 – SUD OISE DEVELOPPEMENT L’AGENCE (SODA) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	11
17C041 – SUD OISE RECYCLERIE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	12
17C042 – CONSEIL D’EXPLOITATION DE LA REGIE DE LA MAISON DU TOURISME DE L’AGGLOMERATION CREILLOISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	12
17C043 – OFFICE DE TOURISME DE PIERRE SUD OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS...	12
17C044 – MAISON DE LA PIERRE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	12
17C045 – MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L’OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	13
17C046 – ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE L’OISE (EPFLO) - ADHESION ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	13
17C047 – SOCIETE D’AMENAGEMENT DE L’OISE (SAO) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS ..	13
17C048 – CAP-OISE-HAUTS-DE-FRANCE (CENTRALE D’ACHAT PUBLIC DE L’OISE-HAUTS-DE- FRANCE) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	14
17C049 – SA HLM - DESIGNATION DE REPRESENTANT	14
17C050 – SA HLM DU BEAUVAISIS - DESIGNATION DE REPRESENTANT	14
17C051 – OPAH DE L’ACSO : COMITE DE PILOTAGE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	14
17C052 – OPAH DE L’ACSO : COMMISSION D’AGREMENT - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	14
17C053 – COMITE INTERCOMMUNAL DE RELOGEMENT : PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	15

17C054 – CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT - CREATION ET MISSIONS DE LA CIL	15
17C055 – COMITE REGIONAL DE L’HABITAT ET DE L’HEBERGEMENT - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	15
17C056 – TANDEM IMMOBILIER - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	15
17C057 – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	15
17C058 – ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES MARCHES DE L’OISE (ASYLMO) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	16
17C059 – INITIATIVE OISE SUD - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	16
17C060 – REPRESENTATION A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D’AMENAGEMENT COMMERCIAL.....	16
17C061 – CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS DE VILLERS SAINT PAUL : COMMISSION DE SUIVI - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	16
17C062 – COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	16
17C063 – ATMO HAUTS DE FRANCE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	17
17C064 – AGENCE DE L’EAU SEINE NORMANDIE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	17
17C065 – DESIGNATION DU REPRESENTANT D’ACSO A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE AVEC LE SE60.....	17
17C066 – PIMMS DU BASSIN CREILLOIS - DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L’AG ET AU CA	17
17C067 – ASSEMBLEE GENERALE DU GART (GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS	17
17C068 – CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L’OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	18
17C069 – MUTUELLE INTERENTREPRISES CREIL ET ENVIRONS (MICE) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	18
17C070 – CNAS / MEDISIS - DESIGNATION DE REPRESENTANTS.....	18
17C071 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUX CONSEILS D’ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES	18

17C022 – SUD OISE RECYCLERIE – CONVENTION TRIENNALE D’OBJECTIFS ET DE MOYENS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- d’allouer à SUD OISE RECYCLERIE une subvention de 62 201 € au titre de l’année 2017, sous réserve du vote du budget ;
- d’autoriser le Président de l’ACSO à signer la convention triennale d’objectifs et de moyens.

17C023 – FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- de fixer le montant de l’attribution de compensation prévisionnelle pour 2017 selon le détail suivant :

Maysel	22 563,00
Thiverny	662 073,00
Rousseloy	56 808,00
Saint Leu d'Esserent	2 827 988,00
Saint Maximin	3 487 660,00
Saint Vaast les Mello	127 343,00
Cramoisy	86 212,00
TOTAL AC provisoire 2017	7 270 647,00

17C024 – GESTION ACTIVE DE LA DETTE - DELEGATION AU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- Article 1 : Le Conseil communautaire décide, dans le souci d'optimiser sa gestion de la dette, de recourir à des opérations de renégociation des emprunts et/ou des opérations de couverture des risques de taux qui pourront être :

- des contrats d'échange de taux d'intérêt (SWAP)
- et/ou des contrats d'accord de taux futur (FRA)
- et/ou des contrats de terme contre terme (FORWARD)
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond (CAP)
- et/ou des contrats de garantie de taux plancher (FLOOR)
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond et de taux plancher (COLLAR).

- Article 2 : Le Conseil communautaire autorise les opérations pour l'exercice budgétaire 2017 sur les contrats d'emprunts constitutifs du stock de la dette au 1^{er} janvier 2017, ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement à contracter sur l'exercice et qui seront inscrits en section d'investissement du budget primitif. Les opérations de couverture devront toujours être adossées aux emprunts constitutifs de la dette et le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne pourra excéder l'encours global de la dette de la collectivité.

- Article 3 : La durée des contrats de couverture ne pourra excéder la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

- Article 4 : Les index de référence des contrats d'emprunts et des contrats de couverture pourront être :

- le T4M,
- le TAM,
- l'EONIA,
- le TMO,
- le TME,
- l'EURIBOR,
- ou tout autre taux parmi ceux communément utilisés sur les marchés concernés.

Sont exclus les indices de taux relatifs aux places financières hors zone euro.

- Article 5 : Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers pour un montant maximum de :

- 0,5% de l'encours visé par l'opération pour les primes,
- 0,5% du montant de l'opération envisagée pour les commissions, pendant toute la durée de celle-ci.

- Article 6 : Le Conseil communautaire décide de donner délégation à Monsieur le Président de l'Agglomération Creil Sud Oise, et l'autorise :

- à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- à retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- à passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- à résilier l'opération arrêtée,
- à signer les contrats de couverture répondant aux conditions posées aux articles précédents.

Les autorisations sont valables jusqu'à la fin de l'exercice 2017.

- Article 7 : Le Conseil communautaire est tenu informé de chaque contrat conclu lors de la séance suivant la réalisation de l'opération dans les conditions requises par les textes applicables.

- Article 8 : Une annexe sera jointe au compte administratif ainsi qu'au budget primitif de chaque exercice suivant la date de conclusion du ou des contrats, présentant les caractéristiques de chaque contrat, le montant des éléments de dettes couverts et les pertes et profits constatés sur chaque opération.

17C025 – COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS ET DES CHARGES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre l'ACSO et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 22 membres.
- de fixer la composition et le fonctionnement de la CLECT de la façon suivante :

Article 1 : La Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise est composée de 2 représentants de chaque commune membre, soit 22 membres. Les représentants sont élus par les Conseils municipaux en leur sein.

Article 2 : Lors de sa première réunion, la commission élit son président et un vice-président parmi ses membres. Le président et le vice-président sont issus de communes différentes.

Article 3 : Le président convoque au moins cinq jours avant sa réunion la commission et détermine son ordre du jour ; il en préside les séances. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le vice-président.

Article 4 : La commission ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres est présente. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde convocation est adressée à trois jours au moins d'intervalle sur le même ordre du jour.

Article 5 : Un membre de la commission ne peut pas déléguer son pouvoir à l'un de ses collègues, ni se faire représenter par une personne qui n'aurait pas été désignée par un Conseil municipal pour siéger au sein de la commission.

Article 6 : Les décisions de la commission sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Le vote se fait à main levée. En cas d'égalité de voix, celle du Président (ou du Président de séance) est prépondérante.

Article 7 : Les séances de la commission se tiennent dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise. Elles ne sont pas publiques.

Article 8 : La commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission, à des experts issus des Communes, de l'ACSO et/ou d'organismes extérieurs, sans voix délibérative.

Article 9 : Le secrétariat de la commission est assuré par les services de la Communauté d'agglomération.

Article 10 : La commission pourra préciser ses règles de fonctionnement par décision prise à la majorité des suffrages exprimés.

17C026 – DEMATERIALISATION DES CONSEILS - CHARTE D'UTILISATION DES TABLETTES NUMERIQUES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- de valider la solution de dématérialisation proposée par les services de l'ACSO (envoi des convocations et des notes explicatives sur une adresse email nominative créée par l'ACSO et configurée sur une tablette numérique) ;
- de valider la charte d'utilisation des tablettes applicable aux utilisateurs qui souhaiteront recevoir de manière dématérialisée l'ensemble des documents de travail.

17C027 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE GAZ SE60

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- D'autoriser l'adhésion de l'ACSO au groupement d'achat de gaz coordonné par le SE60.
- D'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération.
- D'autoriser le Président de l'ACSO à donner mandat au SE60 pour obtenir auprès du fournisseur historique du membre et du gestionnaire de réseau l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises.
- D'autoriser le Président du SE60 à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.
- D'autoriser le Président de l'ACSO à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

17C028 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE ELECTRICITE SE60

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- D'autoriser l'adhésion de l'ACSO au groupement d'achat d'électricité et de services coordonné par le SE60.
- D'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération.
- D'autoriser le Président de l'ACSO à donner mandat au SE60 pour obtenir auprès du fournisseur historique du membre et du gestionnaire de réseau l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises.
- D'autoriser le Président du SE60 à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.
- D'autoriser le Président de l'ACSO à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

17C029 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, élit les élus suivants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

- En qualité de membres titulaires : M. Jean-François DARDENNE, M. Jean-Michel ROBERT, M. Abdelkrim KORDJANI, M. Frédéric TANGUY, M. Jean-Claude CABARET;

- En qualité de membres suppléants : M. Jean-Pierre BOSINO, M. Hervé ROBERTI, M. Jean-Luc DION, M. Jean-Michel DARSONVILLE, M. Didier ROSIER.

17C030 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE, élit les élus suivants pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public :

- En qualité de membres titulaires : M. Jean-François DARDENNE, M. Gérard WEYN, M. Jean-Michel ROBERT, M. Jean-Claude CABARET, M. Jean-Luc WACHEUX ;

- En qualité de membres suppléants : M. Jean-Pierre BOSINO, M. Hervé ROBERTI, Mme Sophie LEHNER, M. Didier ROSIER, M. Frédéric TANGUY.

17C031 – COMMISSIONS CHARGEES D'ETUDIER LES QUESTIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAUX : DESIGNATION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les élus qui siégeront au sein des commissions chargées des questions soumises au Conseil communautaire de la manière suivante :

Commission 1 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-Jacques DAUBRESSE, Mme Sophie LEHNER, M. Hervé ROBERTI, M. Karim BOUKHACHBA, M. Jean-Michel DARSONVILLE, M. Mohamed ASSAMTI, Mme Isabelle MAUPIN, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, M. Frédéric TANGUY, M. Rémy RUFFAULT, Mme Marie-Christine SALMONA, Mme Dominique LELONG, M. Rehman QURESHI, M. Claude ROBERT, M. Didier ROSIER, M. Eric MÜLLER, Mme Marie-France BOUTROUE.

Commission 2 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-François DARDENNE, M. Jean-Pierre BOSINO, M. Hervé ROBERTI, M. Karim BOUKHACHBA, Mme Fabienne LAMBRE, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, Mme Marie-Paule BUZIN, M. Rémy RUFFAULT, Mme Marie-Christine SALMONA, M. Claude ROBERT, Mme Mélanie HONOREZ, M. Didier ROSIER, M. Serge MACUDZINSKI, Mme Marie-France BOUTROUE.

Commission 3 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Gérard WEYN, M. Michel EUVERTE, M. Hervé ROBERTI, M. Karim BOUKHACHBA, Mme Aïcha GUENDOUEZE, M. Jean-Claude CABARET, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, M. Frédéric TANGUY, M. Rémy RUFFAULT, Mme Monique DUTRIAUX, Mme Evelyne BLANQUET, M. Jean-Baptiste RIEUNIER, M. Jallal CHOUAOUI, M. Rehman QURESHI, M. Claude ROBERT, M. Jean-Luc DION.

Commission 4 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-Jacques DAUBRESSE, M. Jean-Pierre BOSINO, M. Hervé ROBERTI, M. Abdelkrim KORDJANI, M. Karim BOUKHACHBA, M. Cédric LEMAIRE, Mme Aïcha GUENDOUEZE, M. Mohamed ASSAMTI, Mme Méral JAJAN, M. Hicham BOULHAMANE, M. Max FREMINE, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, Mme Marie-Paule BUZIN, M. Rémy RUFFAULT, Mme Monique DUTRIAUX, Mme Evelyne BLANQUET, Mme Dominique LELONG, M. Jean-Baptiste RIEUNIER, Mme Florence BOQUET.

Commission 5 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-Jacques DAUBRESSE, M. Jean-Michel ROBERT, Mme Sophie LEHNER, M. Hervé ROBERTI, M. Philippe MASSEIN, M. Karim BOUKHACHBA, M. Jean-Michel DARSONVILLE, Mme Yvette FOURRIER CESBRON, M. Jean-Claude CABARET, M. Eric MONTES, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, Mme Marie-Paule BUZIN, M. Rémy RUFFAULT, Mme Monique DUTRIAUX, Mme Marie-Dominique BINDAULT, M. Rehman QURESHI, Mme Nellie ROCHEX, M. Claude ROBERT, Mme Mélanie HONOREZ, M. Jean-Luc WACHEUX, M. Eric MÜLLER, M. Jean-Luc DION.

Commission 6 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-Jacques DAUBRESSE, M. Michel EUVERTE, M. Hervé ROBERTI, M. Philippe MASSEIN, M. Karim BOUKHACHBA, M. Jean-Michel DARSONVILLE, M. Hassan BOUADDI, Mme Danièle CARLIER, M. Adnane AKABLI, M. Michaël SERTAIN, M. Sylvie DUCHATELLE, Mme Marie-Christine SALMONA, Mme Valérie LEFEVRE, Marie-Dominique BINDAULT, M. Claude ROBERT, M. Serge MACUDZINSKI, Mme Florence BOQUET, Mme Marie-France BOUTROUE.

Commission 7 :

M. Jean-Claude VILLEMAIN, M. Jean-François DARDENNE, M. Jean-Pierre BOSINO, M. Michel EUVERTE, M. Jean-Michel ROBERT, Mme Sophie LEHNER, M. Hervé ROBERTI, M. Philippe MASSEIN, M. Karim BOUKHACHBA, Mme Yvette FOURRIER CESBRON, M. Michaël SERTAIN, Mme Sylvie DUCHATELLE, M. Frédéric TANGUY, Mme Nellie ROCHEX, M. Jean-Luc WACHEUX.

17C032 – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SUIVI ET DE CONTROLE DE LA DSP TRANSPORT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- de valider la composition de la Commission de Suivi et de Contrôle du contrat de délégation des services publics transports de la manière suivante :
 - le Vice-président en charge des transports ;
 - les membres de la commission « Politiques de mobilité » ;
 - les associations siégeant au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

17C033 – COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De valider la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux telle que définie ci-dessus.
- De désigner les 15 élus suivants pour siéger au sein de la CCSPL :
M. Jean-Claude CABARET, Mme Yvette FOURRIER CESBRON, Mme Aïcha GUENDOUZE, Mme Florence BOQUET, M. Jean-Luc WACHEUX, M. Rémy RUFFAULT, Mme Monique DUTRIAUX, Mme Sylvie DUCHATELLE, M. Jean-Luc DION, M. Jallal CHOUAOUI, M. Jean-Baptiste RIEUNIER, M. Jean-Michel DARSONVILLE, M. Jean-Jacques DAUBRESSE, Mme Marie-France BOUTROUE, M. Eric MÜLLER.

17C034 – COMMISSION POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De confirmer la participation à cette commission des élus suivants :
 - Le Vice-président en charge des transports ;
 - La Vice-présidente en charge du suivi de la Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
 - Les membres de la commission « Politiques de mobilité » ;
 - Les membres de la commission consultative des services publics locaux.
- De confier au Président de l'ACSO la nomination par arrêté des représentants des associations et autres organismes ainsi que des personnes qualifiées amenés à siéger au sein de cette commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

17C035 – SYNDICAT MIXTE DU BASSIN CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les élus suivants pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du Conseil syndical du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Jean-Claude VILLEMMAIN	- M. Hassan BOUADDI
- Mme Sophie LEHNER	- Mme Danièle CARLIER
- M. Cédric LEMAIRE	- M. Adnane AKABLI
- Mme Fabienne LAMBRE	- Mme Méral JAJAN
- M. Jean-Claude CABARET	- M. Karim BOUKHACHBA
- M. Eric MONTES	- Mme Aïcha GUENDOUZE
- M. Mohamed ASSAMTI	- Mme Yvette FOURRIER CESBRON
- Mme Isabelle MAUPIN	- M. Hicham BOULHAMANE
- M. Michaël SERTAIN	- Mme Sylvie DUCHATELLE
- Mme Marie-France BOUTROUE	- M. Gérard WEYN
- M. Erick PITKEVICH	- M. Khalid CHARKI
- M. Jean-Jacques DAUBRESSE	- Mme Françoise ROCQ
- M. Jean-Michel DARSONVILLE	- M. Loïc LE BARS
- M. Frédéric TANGUY	- Mme Laetitia CARLIER
- Mme Ana MENDES	- M. Michel EUVERTE
- M. Jean-François DARDENNE	- M. Hervé ROBERTI
- Mme Dominique LELONG	- M. Jallal CHOUAOU
- M. Jean-Baptiste RIEUNIER	- Mme Marie-Dominique BINDAULT
- Mme Valérie LEFEVRE	- Mme Nellie ROCHEX
- M. Rehman QURESHI	- M. Claude ROBERT
- M. Jean-Luc DION	- M. Jean-Michel SIMONET
- M. Didier ROSIER	- Mme Martine DUBUT
- M. Serge MACUDZINSKI	- M. Jean-Michel ROBERT
- M. Jean-Pierre BOSINO	- Mme Marie-Paule BUZIN
- M. Abdelkrim KORDJANI	- M. Rémy RUFFAULT
- Mme Monique DUTRIAUX	- Mme Evelyne BLANQUET
- M. Pascal D'INCA	- M. Patrick BOYER

17C036 – SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OISE (SMTCO) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les représentants suivants pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Gérard WEYN	- M. Jean-Baptiste RIEUNIER
- M. Frédéric TANGUY	- M. Didier ROSIER
- M. Rémy RUFFAULT	- Mme Evelyne BLANQUET

17C037 – SYNDICAT MIXTE DU PARC ALATA - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme représentants de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du conseil syndical du Syndicat Mixte du Parc Alata les élus mentionnés dans le tableau ci-dessus.

17C038 – SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA BRECHE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme représentants de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du conseil syndical du Syndicat mixte de la Vallée de la Brèche les élus suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Jean-Claude VILLEMMAIN	- Mme Fabienne LAMBRE
- M. Eric MONTES	- M. Adnane AKABLI
- M. Abdelkrim KORDJANI	- M. Mohamed ASSAMTI
- M. Philippe MASSEIN	- Mme Florence BOQUET
- M. Jean-François DARDENNE	- M. Jallal CHOUAOUI
- M. Rehman QURESHI	- M. Moktar ALLOUACHE
- M. Hervé ROBERTI	- M. Joël PRAT
- M. Michel EUVERTE	- Mme Imen BOUHARB

17C039 – OISE LA VALLEE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De valider l'adhésion de l'Agglomération Creil Sud Oise à l'agence d'urbanisme Oise-la-Vallée.
- De désigner les représentants suivants pour siéger au sein de l'Assemblée générale de Oise-la-Vallée :
 - M. Jean-Jacques DAUBRESSE
 - M. Michel EUVERTE
 - Mme Sophie LEHNER
 - M. Abdelkrim KORDJANI

17C040 – SUD OISE DEVELOPPEMENT L'AGENCE (SODA) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les élus suivants pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de SUD OISE DEVELOPPEMENT L'AGENCE :
 - Le Président de l'ACSO
 - M. Jean-Luc DION
 - Mme Sophie LEHNER
 - M. Jean-François DARDENNE
 - M. Jean-Pierre BOSINO
 - M. Jean-Michel DARSONVILLE

17C041 – SUD OISE RECYCLERIE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les représentants suivant pour siéger à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association Sud Oise Recyclerie :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Eric MONTES	- M. Jean-Luc DION
- Mme Nellie ROCHEX	- Mme Marie-Paule BUZIN

17C042 – CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE LA MAISON DU TOURISME DE L'AGGLOMERATION CREILLOISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme représentants de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise, les élus précités.
- De confirmer la liste des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme.

17C043 – OFFICE DE TOURISME DE PIERRE SUD OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme représentants de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Pierre Sud Oise, les élus suivants :
 - M. Michel EUVERTE
 - Mme Florence BOQUET
 - Mme Valérie LEFEVRE
 - Mme Marie-Dominique BINDAULT
 - M. Rémy RUFFAULT
 - M. Karim BOUKHACHBA
 - Mme Danièle CARLIER

17C044 – MAISON DE LA PIERRE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme représentants de l'Agglomération Creil Sud Oise en qualité de membre de droit, les élus suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Michel EUVERTE	- Mme Marie-France BOUTROUE
- M. Jean-Luc DION	- Mme Marie-Paule BUZIN
- M. Jean-Jacques DAUBRESSE	- M. Rémy RUFFAULT
- M. Jean-Michel DARSONVILLE	- Mme Florence BOQUET
- Mme Valérie LEFEVRE	- Mme Méral JAJAN
- M. Karim BOUKHACHBA	- Mme Marie-Dominique BINDAULT
- Mme Danièle CARLIER	- M. Jean-Michel ROBERT

17C045 – MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- de désigner les élus suivants pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la MLVO :
 - Mme Marie-France BOUTROUE
 - M. Hervé ROBERTI
 - M. Abdoulaye DEME
 - Mme Yesim SAVAS
 - Mme Fatima BELFQUIH
 - M. Serge MACUDZINSKI
 - Mme Marielle ERNOULT
- de désigner les élus suivants pour siéger au Bureau de la MLVO :
 - Mme Marie-France BOUTROUE
 - M. Hervé ROBERTI
 - M. Abdoulaye DEME
 - Mme Fatima BELFQUIH
 - M. Serge MACUDZINSKI

17C046 – ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE L'OISE (EPFLO) - ADHESION ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les représentants suivants pour siéger à l'assemblée générale de l'EPFLO :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
- M. Jean-Claude VILLEMAIN	- M. Serge MACUDZINSKI
- M. Jean-Jacques DAUBRESSE	- M. Abdelkrim KORDJANI

17C047 – SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OISE (SAO) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner pour siéger au sein de l'assemblée générale de la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) :
 - M. Hervé ROBERTI en tant que titulaire
 - M. Rémy RUFFAULT en tant que suppléant
- De désigner M. Hervé ROBERTI pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du conseil d'administration cette même société.

17C048 – CAP-OISE-HAUTS-DE-FRANCE (CENTRALE D’ACHAT PUBLIC DE L’OISE-HAUTS-DE-FRANCE) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Philippe MASSEIN en tant que représentant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de l'association CAP-Oise-Hauts-de-France.

17C049 – SA HLM - DESIGNATION DE REPRESENTANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Abdelkrim KORDJANI pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein des conseils d'administration de la Société Française des Habitations Economiques, de la Société Interrégionale en Faveur du Renouvellement Urban et du Développement (SIFRUD SAS), du CILOVA CPE Fonctionnement et de la SA HLM LOGIREP.
- De désigner M. Mohamed ASSAMTI pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du conseil d'administration du SA HLM Département de l’Oise.

17C050 – SA HLM DU BEAUVAISIS - DESIGNATION DE REPRESENTANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner Mme Monique DUTRIAUX en qualité de représentante permanente de l'Agglomération Creil Sud Oise.

17C051 – OPAH DE L’ACSO : COMITE DE PILOTAGE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les deux élus suivants pour siéger au sein du Comité de pilotage de l'OPAH de l’ACSO :
 - M. Abdelkrim KORDJANI
 - M. Jean-Jacques DAUBRESSE

17C052 – OPAH DE L’ACSO : COMMISSION D’AGREMENT - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les élus suivants pour siéger au sein de la commission d'agrément de l'OPAH de l’ACSO :
 - M. Abdelkrim KORDJANI, en tant que titulaire ;
 - M. Jean-Jacques DAUBRESSE, en tant que suppléant.

17C053 – COMITE INTERCOMMUNAL DE RELOGEMENT : PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De valider la désignation du Président de l'Agglomération Creil Sud Oise pour représenter celle-ci et présider le Comité Intercommunal de Relogement.

17C054 – CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT - CREATION ET MISSIONS DE LA CIL

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- D'approuver la création de la Conférence Intercommunale du Logement prévue par la loi N°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR).
- D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette délibération.
- D'autoriser le Président à lancer les procédures de consultation des instances appelées à siéger.

17C055 – COMITE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De nommer les élus suivants pour siéger au sein du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement :
 - M. Abdelkrim KORDJANI en tant que membre titulaire
 - M. Cédric LEMAIRE en tant que membre suppléant

17C056 – TANDEM IMMOBILIER - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Abdelkrim KORDJANI pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de l'assemblée générale de Tandem Immobilier.

17C057 – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De valider la présence de l'ACSO au sein du conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes, et de désigner M. Jean-Pierre BOSINO pour siéger au sein de cette instance.

**17C058 – ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES MARCHES DE L'OISE (ASYLMO) -
DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Jean-Claude VILLEMAIN, représentant titulaire et M. Jean-Pierre BOSINO, représentant suppléant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de l'Association Syndicale Libre Les Marches de l'Oise (ASYLMO).

17C059 – INITIATIVE OISE SUD - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les représentants suivants pour siéger au sein de l'association Initiative Oise Sud :
 - M. Serge MACUDZINSKI, en tant que représentant titulaire
 - Mme Aïcha GUENDOUZE, en tant que représentant suppléant

**17C060 – REPRESENTATION A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT
COMMERCIAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner comme remplaçants du Président de l'Agglomération Creil Sud Oise à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial en cas de convocation à plusieurs titres :
 - M. Jean-Michel ROBERT
 - M. Jean-François DARDENNE

**17C061 – CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS DE VILLERS SAINT PAUL :
COMMISSION DE SUIVI - DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Jean-Michel ROBERT en tant que représentant titulaire.
- De désigner M. Eric MONTES en tant que représentant suppléant.

**17C062 – COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS -
DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Jean-Michel DARSONVILLE, représentant titulaire et M. Eric MONTES, représentant suppléant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de la Commission départementale des risques naturels majeurs.

17C063 – ATMO HAUTS DE FRANCE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Eric MONTES, représentant titulaire et M. Jean-Baptiste RIEUNIER, représentant suppléant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de l'assemblée générale de l'ATMO Hauts-de-France.

17C064 – AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Didier ROSIER, représentant titulaire de l'Agglomération Creil Sud Oise au comité de bassin de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

17C065 – DESIGNATION DU REPRESENTANT D'ACSO A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE AVEC LE SE60

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- de prendre part à la Commission consultative du Syndicat d'Énergie de l'Oise ;
- de désigner M. Jean-Luc WACHEUX pour siéger au sein de cette Commission consultative.

17C066 – PIMMS DU BASSIN CREILLOIS - DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'AG ET AU CA

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- D'acter la participation de l'Agglomération Creil Sud Oise à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration avec voix délibérative.
- De désigner M. Gérard WEYN en tant que représentant titulaire et M. Jean-Baptiste RIEUNIER en tant que représentant suppléant de l'ACSO à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du PIMMS.
- De proposer au Conseil d'Administration du PIMMS la candidature M. Gérard WEYN en tant que membre du Bureau.

17C067 – ASSEMBLEE GENERALE DU GART (GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Gérard WEYN, représentant titulaire et M. Jean-Baptiste RIEUNIER, représentant suppléant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport.

17C068 – CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De proposer M. Jean-Pierre BOSINO comme représentant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise.

17C069 – MUTUELLE INTERENTREPRISES CREIL ET ENVIRONS (MICE) - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner M. Serge MACUDZINSKI et Mme Nellie ROCHEX pour représenter l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de la Mutuelle Interentreprises Creil et Environs (MICE).

17C070 – CNAS / MEDISIS - DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- de désigner M. Philippe MASSEIN, comme représentant avec voix consultative de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein de MEDISIS ;
- de désigner M. Philippe MASSEIN, comme représentant de l'Agglomération Creil Sud Oise au sein du CNAS.

17C071 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES

Représentants avec voix consultative :

1°) Collège JULES MICHELET à CREIL :

Délégués	Titulaire :	M. Mohamed ASSAMTI
	Suppléant :	Mme Fabienne LAMBRE

2°) Collège EDOUARD HERRIOT à NOGENT-SUR-OISE :

Délégués	Titulaire :	M. Rehman QURESHI
	Suppléant :	M. Jean-Baptiste RIEUNIER

3°) Collège MARCELIN BERTHELOT à NOGENT-SUR-OISE :

Délégués	Titulaire :	Mme Valérie LEFEVRE
	Suppléant :	M. Hervé ROBERTI

4°) Collège EMILE LAMBERT à VILLERS SAINT PAUL :

Délégués	Titulaire :	M. Philippe MASSEIN
	Suppléant :	M. Gérard WEYN

5°) Collège JULES VALLES à SAINT LEU D'ESSERENT :

Délégués	Titulaire : Suppléant :	M. Michel EUVERTE M. Jean-Michel DARSONVILLE
----------	----------------------------	---

6°) Lycée Professionnel DE ROTHSCHILD à SAINT MAXIMIN :

Délégués	Titulaire : Suppléant :	M. Serge MACUDZINSKI M. Adnane AKABLI
----------	----------------------------	--

Représentants avec voix délibérative :

1°) Collège GABRIEL HAVEZ à CREIL :

Délégués	Titulaire : Suppléant :	M. Adnane AKABLI M. Hassan BOUADDI
----------	----------------------------	---------------------------------------

2°) Collège JEAN-JACQUES ROUSSEAU à CREIL :

Délégués	Titulaire : Suppléant :	M. Adnane AKABLI Mme Aïcha GUENDOUZE
----------	----------------------------	---

3°) Collège ANATOLE FRANCE à MONTATAIRE :

Délégués	Titulaire : Suppléant :	M. Abdelkrim KORDJANI Mme Evelyne BLANQUET
----------	----------------------------	---

4°) Lycée d'Etat Polyvalent JULES UHRY à CREIL :

Lycée Polyvalent	Titulaire Suppléant	M. Cédric LEMAIRE Mme Danièle CARLIER
Lycée d'Enseignement Professionnel	Titulaire Suppléant	M. Eric MONTES M. Mohamed ASSAMTI

5°) Lycée d'Etat Polyvalent MARIE CURIE à NOGENT-SUR-OISE :

Lycée Polyvalent	Titulaire Suppléant	Mme Dominique LELONG Mme Méral JAJAN
Lycée d'Enseignement Professionnel	Titulaire Suppléant	M. Jallal CHOUAOUI M. Hervé ROBERTI

6°) Lycée ANDRE MALRAUX à MONTATAIRE :

Lycée Général et Technologique	Titulaire Suppléant	M. Jean-Pierre BOSINO Mme Marie-France BOUTROUE
Lycée Professionnel	Titulaire Suppléant	M. Abdelkrim KORDJANI Mme Evelyne BLANQUET

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE

DECIDE :

- De désigner les élus précités pour siéger au sein des conseils d'administration des établissements scolaires implantés sur le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise.